

## FICHE DE SYNTHÈSE

# CONTRIBUTIONS DU COBATY MARTINIQUE À LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

## (RE) BÂTIR UNE MARTINIQUE PLUS RÉSILIENTE APRÈS LA CRISE COVID 19



### LE CONTEXTE

Les secteurs du BTP et de la construction ont été parmi les secteurs les plus sinistrés durant la période de 55 jours de confinement avec un arrêt quasi complet de l'activité des chantiers et une suspension de l'instruction des autorisations de construire. Cette crise Covid 19, qui se poursuit, intervient de surcroît dans un contexte compliqué pour des secteurs qui faisaient déjà face à des difficultés récurrentes (baisse de la demande globale, importance de la commande publique, délais de paiements hors norme, sinistralité élevée des entreprises...)

Plusieurs plans de relance du secteur ont été publiés au cours de la décennie écoulée :

- Le rapport relance du BTP de la FEMEC (2011)
- Le Livre blanc des canalisations de la Martinique (2016)
- Le livre gris des Ateliers du BTP (2018)

Ces plans n'ont cependant pas été mis en œuvre de manière exhaustive et n'ont donc jamais produit les effets désirés. Des propositions renouvelées doivent donc émerger et la relance économique de la Martinique peut s'appuyer sur un retour à l'activité des secteurs du BTP et de la construction.

Ces secteurs sont en effet traditionnellement des contributeurs importants de l'activité économique de la Martinique, tant en termes de montants financiers en jeu que d'emplois concernés, en particulier des emplois qualifiés. Ce sont aussi des secteurs relativement bien structurés avec des acteurs-clés, organisations professionnelles, syndicats et entreprises clairement identifiés qui maintiennent entre eux un dialogue régulier, responsable et constructif.

## LES PRINCIPAUX ENJEUX DE LA SORTIE DE LA PREMIÈRE PHASE DE CETTE CRISE

- a) Poursuivre les chantiers en cours et les terminer dans les meilleures conditions possibles (**sécurité-santé des personnes à préserver, coûts à maîtriser, délais de réalisation à respecter...**)
- b) Être un **levier de relance de l'activité économique du territoire** en proposant des actions de court et moyen terme susceptibles de booster la production du secteur
- c) Permettre une **relance économique vigoureuse et durable** pour limiter le risque de mortalité différée d'acteurs du secteur

## LES PROPOSITIONS DE RELANCE DU COBATY

Le COBATY Martinique souhaite mettre sur la table un panel de propositions de relance à court et moyen termes sur les 5 axes suivants :

### **1- Proposition pour une optimisation de l'instruction des permis de construire**

Concept / Objectifs : Assurer une meilleure fluidité des demandes d'autorisation de construire et limiter les délais administratifs d'instruction. Simplifier les procédures de demande et généraliser la dématérialisation des procédures.

Moyens : Dématérialisation des demandes – Créer un comité de suivi territorial des demandes des autorisations de construire

### **2- Amélioration du dispositif de défiscalisation pour les travaux de rénovation sur les résidences principales et les meublés de tourisme**

Concept / Objectifs : Relancer les petits travaux d'amélioration des logements (résidence principales et meublés de tourisme) en profitant de la baisse probable de la demande touristique pendant quelques mois. Se donner les moyens de recréer une dynamique durable pour un secteur important de l'économie martiniquaise.

Moyens : Proroger ou amender les dispositifs fiscaux et aides à la construction existants pour les rendre plus incitatifs et pour assurer une relance durable. Le dispositif s'appuie en particulier sur l'article 199 undecies A du Code Général des Impôts.

### **3- Dispositif d'incitation à la rénovation des immeubles à usage d'habitation en copropriété**

Concept / Objectifs : Donner un prolongement travaux aux Diagnostics Techniques Globaux (DTG). Faciliter la mise aux normes et les opérations de ravalement et gros travaux dans copropriétés anciennes.

Moyens : Proposer des leviers simplifiés pour le financement des travaux par les copropriétaires





#### **4- Aide à la rénovation des équipements sportifs**

Concept / Objectifs : Remettre à niveau le parc d'équipements sportifs de la Collectivité Territoriale de Martinique et des communes – Inclure un volet social et politique de la ville dans la stratégie de relance de l'activité économique.

Moyens : Mobiliser des subventions et autres financements grâce à une approche globale à l'échelle du territoire validée par le Comité Territorial Olympique et Sportif (CTOS). Mise en place d'une cellule d'ingénierie financière dédiée.



#### **5- Création d'une société foncière mixte en vue de rénover les hébergements touristiques classés et de favoriser la construction d'hébergements touristiques neufs**

Concept / Objectifs : Dissocier la propriété immobilière de l'exploitation des hôtels. Permettre de disposer des moyens financiers pour une rénovation de fond des établissements touristiques existants et permettre l'émergence d'une offre d'hébergements touristiques neufs. Profiter de la baisse de demande probable pour la destination Martinique pendant quelques mois pour mettre à niveau les établissements hôteliers et améliorer la qualité de l'offre d'hébergement touristique pour la haute saison 2021.

Moyens : Combiner une levée de capitaux publics et privés seule à même de débloquer des dossiers complexes. Assainir la situation financière des établissements hôteliers par l'adoption de mesures complémentaires ciblées d'abandon de créances fiscales et sociales.



## TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MONTANTS MOBILISABLES

MESURE	COÛT	DÉLAIS MISE EN OEUVRE
Optimisation instruction autorisations administratives	30 000 € + 15 000 € / an	Court terme
Foncière pour rénovation des hôtels	50 à 100 000 000 €	Moyen terme
Rénovation des résidences principales et meublés de tourisme	50 000 000 €	Court terme
Rénovation des copropriétés	12 000 000 €	Moyen terme
Rénovation des équipements sportifs	27 000 000 €	Moyen terme
<b>TOTAL :</b>	<b>140 à 190 000 000 €</b>	

### LES OUTILS A METTRE EN PLACE

**1) Le Comité de Pilotage de la relance du secteur de la construction**

Instance **collégiale** avec fréquence de réunions rapprochée

Les problématiques concernées par les travaux du COPIL pourraient être les suivantes :

- Suivi des demandes de permis de construire à l'échelle du territoire avec la mise en place du tableau de bord mentionné au chapitre 5.2
- Suivi de la programmation et de l'exécution des travaux (mises en chantier)
- Interface financements publics et financements privés
- Défaillance des entreprises
- Suivi de l'emploi
- Suivi des niveaux de prix
- Actions de communication à la population

2) Mettre en place une **simplification des procédures administratives** et de la **mise en place d'espaces de concertation**

3) Mettre en place un **Plan d'Investissement Exceptionnel**